



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata Utu, le 06/03/2021 à 23h30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Détection d'un cas positif au Covid-19 hors SAS de confinement

L'Administration Supérieure communique :

Un cas positif au Covid-19 a été détecté ce jour sur un patient hors SAS sanitaire. Cette personne pourrait avoir été contaminée sur le territoire. Une étude épidémiologique de l'ADS est actuellement en cours pour déterminer l'origine de la contamination.

Face à cette situation, les autorités sont totalement mobilisées et prendront toutes les mesures pour protéger la population.

Par mesure de précaution et afin de réduire au maximum la circulation du virus sur le territoire, les mesures suivantes, applicables dès dimanche 7 mars 2021 tant à Wallis qu'à Futuna, ont été décidées au cours du COMIS exceptionnel réuni ce soir :

- port du masque obligatoire dans l'espace public (voie publique, établissements publics, établissements recevant du public...);
- respect des mesures barrières et de distanciation (ne pas s'embrasser, ne pas se serrer la main, garder une distance de 2 mètres, se laver les mains régulièrement avec du savon ou du gel hydroalcoolique...);
- interdiction de tout rassemblement de plus de 3 personnes dans l'espace public et dans les lieux recevant du public (rassemblements culturels, culturels, sportif, bingo....) sauf pour les enterrements pour lesquels une dérogation de 10 personnes est possible ;
- interdiction de toute pratique sportive individuelle et collective ;
- fermeture des bars et restaurants ;
- fermeture des établissements scolaires ;
- suspension des cérémonies religieuses sauf enterrements ;
- suspension des vols entre Wallis et Futuna sauf pour le ravitaillement d'urgence et les évacuations sanitaires ;
- un plan de continuation d'activité devra être mis en œuvre dans les administrations et les entreprises afin de limiter la présence des personnels au strict nécessaire ;
- sont enfin vivement déconseillés les rassemblements familiaux et amicaux et tout déplacement collectif sur les îlots.

Par ailleurs les mesures de protection suivantes ont été décidées :

- à Wallis des masques seront mis à la disposition de la population dans chaque dispensaire de Mua, Hihifo et Hahake dès le dimanche 7 mars à partir de 10h00 (l'ADS précisera à la remise les modalités d'utilisation) ;
- à Futuna des masques seront acheminés dès le dimanche 7 mars par vol dédié et remis à disposition de l'hôpital de Kaleveleve pour distribution ;

- une campagne de tests antigéniques sera réalisée dès lundi matin au profit des élèves, enseignants et personnels administratifs et techniques du collège de Lavegahau et du Lycée agricole ;
- une campagne de dépistage auprès de la population est en préparation ;
- le personnel de santé qui a été en contact avec le patient Covid-19 sera testé dès demain dimanche ;
- les personnes qui ressentiraient des symptômes évocateurs (céphalées, fièvre, toux...) ne doivent pas se rendre à l'hôpital ou au dispensaire mais appeler le 15 pour être mis en contact avec un médecin.

D'autres mesures pourront éventuellement être décidées en fonction des résultats de l'étude épidémiologique en cours, de l'avis du conseil scientifique de l'ADS sollicité par le COMIS et de l'évolution de la situation.

Un point presse se tiendra demain à 10h00 avec l'ensemble des autorités.

Un COMIS exceptionnel se tiendra demain à 15h00.

Contact presse :
Elizabeth BARKA-LAMOUR – cheffe des services du cabinet
00681.82.11.03



Préfet de Wallis-et-Futuna



@Prefet986



www.wallis-et-futuna.pref.gouv.fr